

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 26 OCTOBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 OCTOBRE 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAQUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - Mrs Eric DARRIERE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Sarah DOURTHE

POUVOIRS : Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETARE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES EXERCICE 2017

Cette deuxième Décision Modificative de l'exercice 2017 concerne le Budget Principal et les Budgets Annexes Parcs de Stationnement, Eau Potable et Fêtes.

La DM n°2 du Budget Principal s'équilibre en section d'investissement à 37 210 € et en section de fonctionnement à 34 690 €.

La DM n°1 du Budget Stationnement s'équilibre en section d'investissement à 227 000 €.

La DM n°1 du Budget Eau Potable s'équilibre à l'intérieur de sa section d'investissement en dépenses.

La DM n°1 du Budget des Fêtes s'équilibre à l'intérieur de sa section de fonctionnement en dépenses.

Le détail est présenté dans les tableaux annexés à la présente.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 26 voix pour et 9 abstentions, celles de M. Pascal DAGES, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE ayant donné procuration à M. Grégory RENDE, M. Grégory RENDE, M. Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON, M. Alexis ARRAS et Mme Nadine PEYRIN**

ADOpte les Décisions Modificatives concernant le Budget Principal et les Budgets Annexes Parcs de Stationnement, Eau Potable et Fêtes, telles que présentées dans les tableaux ci-annexés.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20171026-8-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 27 Octobre 2017

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».